

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

L'impact du vieillissement démographique sur la composition des ménages : Le cas de la Suisse entre 1920 et 1990

Jacques MENTHONNEX

SCRIS, Lausanne, Suisse

Introduction

L'évolution du nombre de ménages¹ au cours du siècle est tout à fait remarquable. Effectivement, en Suisse, il y a actuellement quatre fois plus de ménages qu'en 1900. Ainsi, entre la situation de 1990 et de 1920, deux années pour lesquelles des informations détaillées sont disponibles, le rapport est de 3,2. Cette progression résulte à la fois de l'augmentation de la population et des caractéristiques des ménages. Pendant ce laps de temps, la population s'est accrue de 77% et la taille des ménages privés (c'est-à-dire sans la population des collectivités) a diminué, passant de 4,24 personnes par ménage en 1920 à 2,33 en 1990.

Donc, non seulement le nombre de ménages a considérablement augmenté, mais simultanément leurs caractéristiques ont notablement changé : en 1920, plus de 38 % des ménages comptaient encore 5 personnes ou davantage, alors que ce n'est le cas plus que pour 6,5% des ménages en 1990².

Ces tendances générales étant bien connues, l'objet de cette communication est de contribuer à mieux comprendre l'évolution de la structure des ménages durant le XX^{ème} siècle en distinguant le rôle direct de la démographie de celui induit par le comportement des Suisses.

1. Les effets démographiques et les effets de comportement - concept et limites de l'exposé

1.1 Les effets démographiques

Ils correspondent dans notre contexte aux répercussions « mécaniques » de l'évolution de la population et de sa structure par âge et par sexe sur le nombre et la composition des ménages, structure directement dépendante de l'histoire de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Il s'agit donc de prendre ici le terme « démographique » dans un sens assez restreint, associé à celui de la « pyramide des âges ». Ces effets sont symbolisés par un A sur le schéma suivant.

1.2 Les effets de comportement

Ce sont ceux relatifs aux choix des gens de vivre ensemble en ménage. Symbolisés par un B sur le schéma, ils comprennent l'impact des choix individuels et collectifs qui influencent la structure des ménages, tels que : la décohabitation des jeunes, la nuptialité (cohabitation avant le mariage, 1^{ère} conception, âge au mariage, intensité), la divortialité, le mode d'habitat (sous-location, colocation...), la cohabitation entre personnes apparentées, ou entre générations.

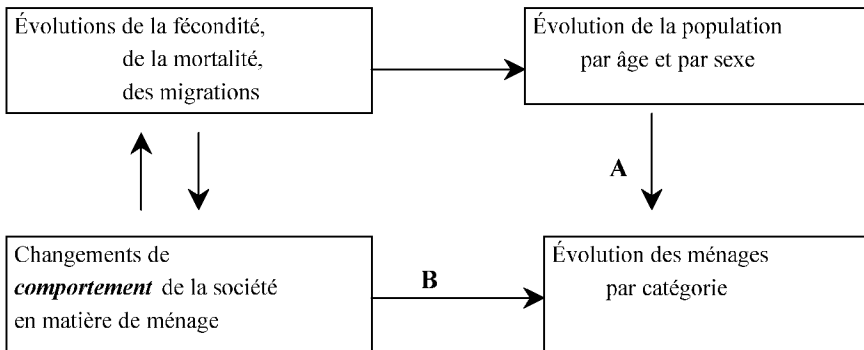
Point n'est besoin de souligner la complexité de ces phénomènes, qui dépendent tant d'éléments culturels (religions, valeurs, mode...) que de la situation économique (des jeunes, des vieux, du niveau des assurances sociales, des régimes de retraite, de la répartition des revenus, du prix des logements...) ou sociale (formation des jeunes, rôle de la femme dans la famille et de son intégration dans la société, origine et intégration des étrangers résidant en

¹ Au sens d'un groupe de personnes qui habitent dans le même logement.

² OFS (1994), p. 32 et suivantes.

Suisse). Dans le cadre de cette analyse, le but n'est toutefois pas d'expliciter le rôle de chacun de ces phénomènes, mais plus simplement de se faire une idée globale de leur influence sur l'évolution des ménages.

FIGURE 1 : SCHEMA GENERAL



La distinction entre les « effets démographiques » et les « effets de comportement » contient une part d'arbitraire dans la mesure où certains de ces facteurs socioculturels ont un impact tant sur « la démographie » que sur « les comportements »³.

Par souci de simplification, le terme *démographique* recouvre ici ce qui est directement lié au nombre de personnes et à leur structure par âge et par sexe, tandis que les autres facteurs sont regroupés sous la catégorie *comportement* (en matière de ménage, sous-entendu). La dissociation de ces deux groupes de causes est intéressante, dans la mesure où elle permet de différencier la part de l'évolution des caractéristiques des ménages induite par la transition démographique (au sens classique du terme) de celle due à d'autres facteurs.

2. La période d'analyse : 1920-1990

Les ménages ont été déjà dénombrés dès le premier recensement suisse (1850). En 1910, une statistique particulièrement détaillée des ménages avait été prévue, mais le travail de dépouillement complet n'a pu être effectué que pour trois villes. En fait, c'est le recensement de 1920 qui a apporté pour la première fois de réels renseignements sur la composition des ménages. En 1926, le Bureau fédéral de Statistique a publié un ouvrage complet sur ce thème⁴. Cette mine d'informations, exceptionnelle pour l'époque, donne une description vraiment précise de la situation du début du siècle. La seule lacune qui peut être relevée concerne l'âge des membres du ménage, insuffisamment mis en évidence dans les tableaux produits.

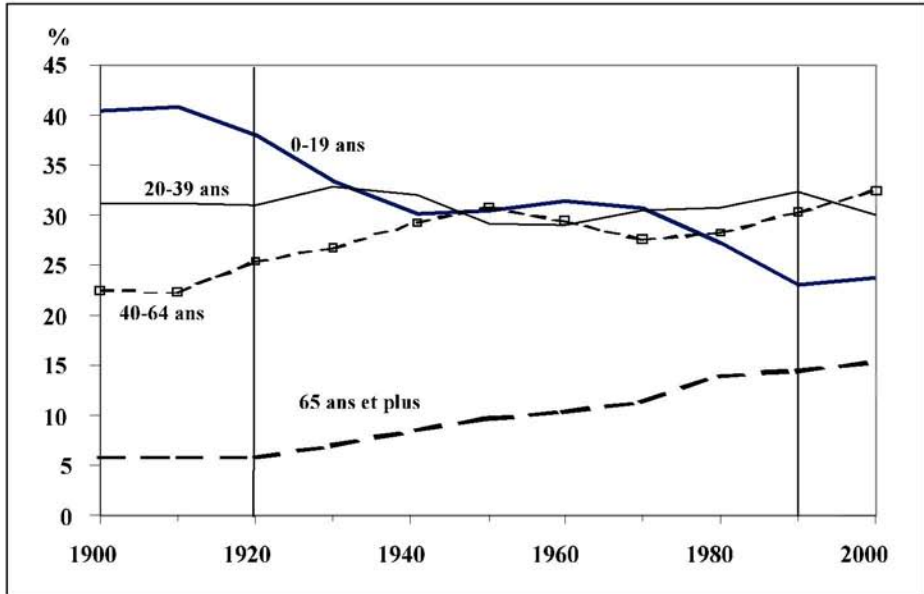
L'autre année de référence, 1990, correspond à la date du dernier recensement disponible.

Bien qu'en 1920, la transition démographique soit déjà amorcée en Suisse, on peut considérer que la période 1920-1990 couvre l'essentiel de la transition.

³ Pour quelques réflexions sur cette problématique : Menthonnex Jacques (1992)

⁴BFS (1926). Il faudra attendre 1960, pour obtenir des informations aussi riches sur les ménages.

FIGURE 2: STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE - SUISSE



3. Les effets démographiques et les effets de comportement : mesure de leurs rôles respectifs

La méthode retenue utilise les propriétés d'un modèle de prévisions démographiques de ménages. Ce modèle statique permet de prendre particulièrement bien en compte la liaison entre la pyramide des âges et les ménages - bien mieux que les modèles de type « taux de chefs de ménages » (Menthonnex, 1996).

Autrement dit, le modèle détermine les ménages par catégories à partir de la population par âge et par sexe d'une part, et d'une batterie de taux, d'autre part. Ces taux sont le reflet du comportement de la population relativement à leurs choix en matière de cohabitation. Ils peuvent être calculés pour les recensements récents par de nouvelles exploitations des données. Pour l'année 1920, ils ont été estimés par essais successifs de sorte que les résultats obtenus sur la base de la population par âge de 1920 coïncident avec le nombre et la structure des ménages observés.

3.1 L'effet démographique

Il se mesure en utilisant le modèle de ménage à taux constants sur les pyramides des âges de 1920 et 1990. Pratiquement, les calculs ont été faits une fois avec les taux 1920 et une fois avec les taux 1990. Lors de la présentation des principaux résultats, c'est la moyenne entre les deux comportements « extrêmes » qui a été prise en compte.

3.2 L'effet de comportement

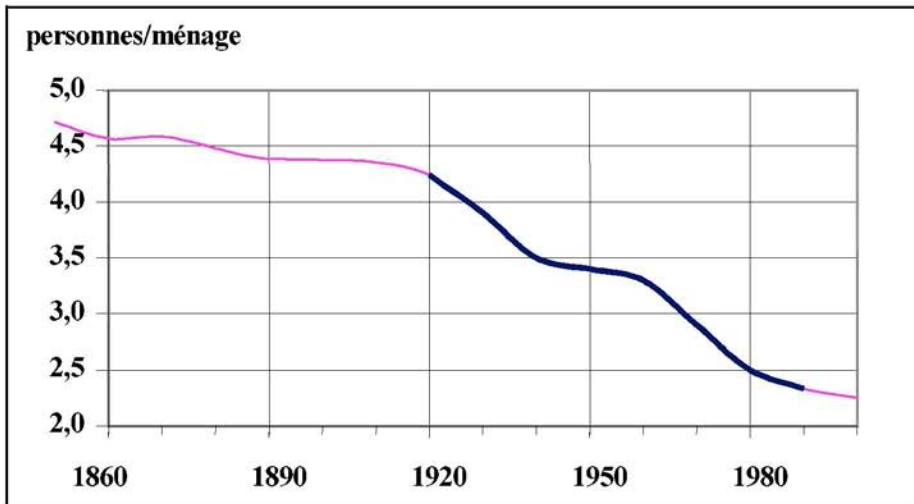
Il se mesure en utilisant le modèle sur la même pyramide, une fois avec les taux 1920, et une fois avec les taux 1990. Ici aussi, les résultats présentés correspondent à la moyenne entre l'effet comportement calculé sur la population 1920 et l'effet comportement calculé sur la pyramide 1990.

4. Évolution des ménages observée entre 1920 et 1990

Avant d'expliciter le rôle respectif de ces deux effets sur l'évolution de la composition des ménages, donnons un bref aperçu de l'évolution historique des ménages privés observée en Suisse⁵.

La figure 3 confirme bien que la taille moyenne des ménages a particulièrement diminué entre 1920 et 1990. La comparaison de la structure des ménages selon la taille montre également que la variance de la distribution s'est considérablement réduite puisque le modèle à une ou deux personnes par ménage est devenu dominant (Figure 4). Il faut dire, qu'en 1920, uniquement 8,5 % des ménages étaient composés de personnes seules (soit 2% des personnes vivant en ménage privé), contre 32,4% en 1990 (soit 14% des personnes vivant en ménage privé). A l'autre extrémité de l'histogramme, on constate que les ménages de six personnes et plus étaient relativement courants (24,7%) alors qu'ils sont rares actuellement (1,7%).

FIGURE 3 : TAILLE DES MENAGES EN SUISSE



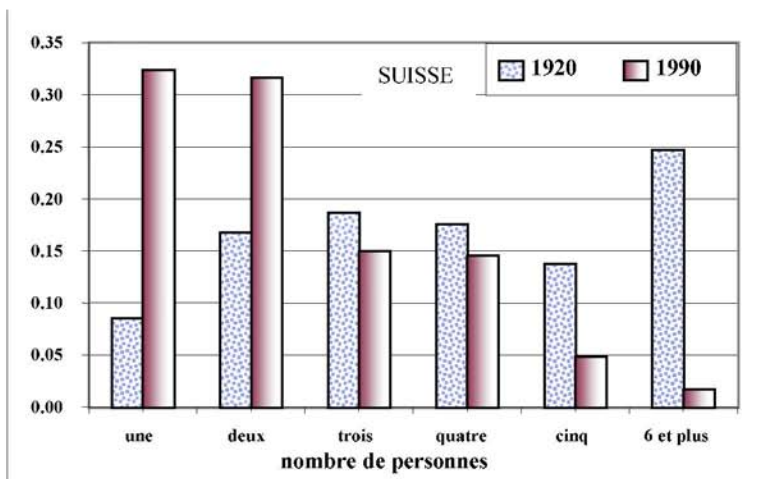
L'analyse de la composition des grands ménages (6 personnes et plus) de 1920 met en évidence la part essentielle due aux enfants : outre le chef de ménage et son conjoint (quand il y en avait un), la moitié des membres du ménage étaient constitués par les enfants du chef ; reste 4% des personnes apparentées, 5% des domestiques ou des valets de ferme, et 12 % de locataires ou d'enfants en pension.

De manière générale, en 1920, un nombre important de locataires de chambre, de domestiques, d'auxiliaires agricoles et d'enfants en pension résidait au sein des ménages. La forte mortalité de l'époque frappait durement les ménages, avec pour conséquence un nombre important de familles monoparentales, d'orphelins placés dans des familles⁶, et peu de ménages âgés (souvent composés d'une ou deux personnes). Si on garde à l'esprit que les familles hébergeaient fréquemment un ou des parents et, qu'en outre, la descendance finale de l'époque était le double de celle d'aujourd'hui, on comprend aisément que la taille moyenne des ménages ait passé de 4,2 à 2,3 personnes en 70 années d'intervalle.

⁵ A noter que la proportion de personnes vivant en ménages collectifs est restée proche de 3,5% durant la période analysée.

⁶ En 1920, 50023 enfants vivaient, en tant qu'adoptés ou en pension, dans 42 459 familles

FIGURE 4 : COMPARAISON DE LA STRUCTURE DES MÉNAGES PAR TAILLE

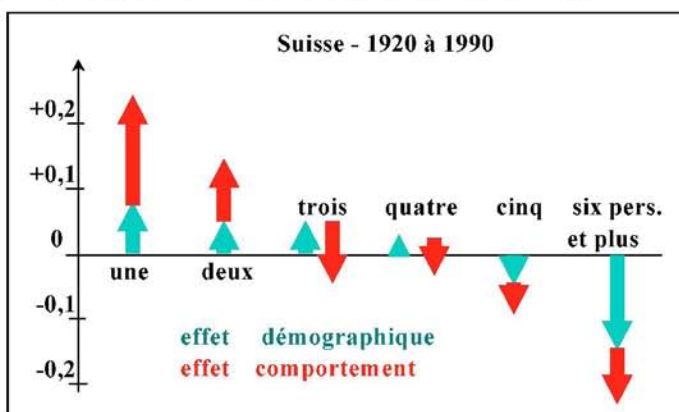


5. Analyse de l'évolution des ménages par taille

Le nombre total des ménages a passé de 883 000 en 1920 à 2 842 000 en 1990, soit 3,2 fois plus⁷. Les trois quarts de cette augmentation s'expliquent par l'effet « démographique »⁸ : population plus nombreuse (1,8 fois plus) et structure par âge favorable à des ménages de plus petite taille (moins d'enfants et plus de vieux). En incluant dans l'effet « démographique » tant l'impact du nombre de personnes que celui du rôle de la structure par âge sur le nombre et la taille des ménages, l'effet démographique est clairement prépondérant (on le verra encore dans la partie conclusive).

Mais si on analyse les modifications dans la composition des ménages (en terme de structure seulement), l'effet « comportement » est tout aussi marquant. Illustrons ce propos par un graphique distinguant, dans l'évolution du nombre des ménages d'une taille donnée, la part qui est imputable à la démographie (flèches grises) de celle imputable au comportement (flèches foncées).

FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES MÉNAGES SUISSES ENTRE 1920 ET 1990 SELON LA TAILLE



⁷ Les données chiffrées sont présentées dans l'annexe n° 2.

⁸ On rappelle que le terme *démographique* recouvre ici que ce qui est directement lié au nombre de personnes et à leur structure par âge et par sexe. Le *comportement* est celui relatif aux choix des gens de vivre ensemble en ménage.

⁹ Donc plus de ménages pour une population donnée.

Si les Suisses de 1920 avaient conservé le même comportement, la taille moyenne de ménages serait passée de 4,24 (observée) à 3,07 personnes par ménage (théorique avec la pyramide 1990 et le comportement 1920). Ou alors, calculé autrement, si la structure par âge des Suisses de 1990 correspondait à celle de 1920, la taille moyenne des ménages serait de 3,11 personnes par ménage (théorique avec la pyramide 1920 et le comportement 1990) à la place des 2,33 observée en 1990.

En somme, on peut donc dire que l'évolution « démographique » explique une diminution de 0,98 personne par ménage¹⁰, alors que l'effet « comportement » explique une diminution de 0,94 personne par ménage.

Le graphique montre clairement que le poids des ménages constitués d'une ou deux personnes a augmenté tant pour des raisons démographiques que, surtout, pour des raisons de comportement. Par contre, les proportions de ménages de trois et quatre personnes n'ont que peu changé. Elles seraient plutôt en augmentation si seule l'influence des modifications de pyramides des âges était prise en compte ; mais en fait les modifications de comportement de la population font plus que compenser ce mouvement. Les parts des ménages de cinq personnes, et surtout de six personnes et plus, ont fortement diminué : l'effet démographique est ici prépondérant (moins d'enfants) et est renforcé par certains aspects de comportement (moins de cohabitations entre générations, moins de domestiques, de sous-locataires...).

6. Évaluation selon la catégorie de ménage

L'utilisation d'une typologie - autre que celle de la taille - permet de mieux comprendre les phénomènes explicatifs sous-jacents aux effets démographiques et comportementaux.

La prise en compte de l'âge des *personnes seules* est utile. Ce groupe de ménages particuliers, plutôt rare en 1920 avec 8,5% des ménages, a très fortement pris de l'importance. En nombre absolu, cette catégorie de ménages a été multipliée par 12, alors que, proportionnellement aux nombres de ménages privés, elle a été multipliée par 3,8. A l'époque, ces personnes étaient généralement plutôt âgées, alors que maintenant cette situation concerne autant les jeunes (en 1990, 44% des personnes vivant seules ont moins de 45 ans) que les plus vieux. L'accroissement des jeunes vivant seuls s'explique exclusivement par des changements de comportement. Les jeunes, qui étaient rarement en ménage car assez souvent sous-locataires, en pension ou domestiques, vivent de plus en plus couramment dans leur propre logement¹¹ : l'augmentation du niveau de vie et l'évolution de la condition féminine sont certainement deux éléments explicatifs importants. Pour ce qui est des personnes plus âgées vivant seules, cette situation est actuellement plus fréquente tant pour des raisons démographiques (proportion de personnes âgées plus importante) que de comportement (les membres de ce groupe parviennent à vivre plus souvent et plus longtemps seuls).

Les couples sans enfant correspondent à une catégorie de ménages qui a aussi pris de l'importance, passant de 16% à 27% des ménages en 1990. Ici, ce sont exclusivement les changements de comportements qui expliquent cette augmentation touchant tant les jeunes couples (plus longtemps sans enfant) que les couples âgés (moins vites séparés par la mort). Les effets démographiques ont de fait atténué l'augmentation relative du nombre de jeunes couples. Un effet « comportement » apparaît aussi au niveau de la taille moyenne puisqu'en 1920, 61 % des couples sans enfant vivaient seuls - sans tierces personnes, telles que parenté ou domestiques - contre 96% en 1990.

¹⁰ En moyenne ; un peu plus si elle est calculée avec le comportement 1920, un peu moins si elle est calculée avec le comportement 1990.

¹¹ Par exemple, parmi les personnes de 25-34 ans, 5,6% d'entre elles vivaient seules en 1920 contre plus de 19% en 1990.

Les couples avec enfants constituaient en 1920 plus de la moitié (55%) des ménages ; en 1990, ce groupe ne représente plus que le tiers des ménages. En terme de personnes, l'évolution est encore plus remarquable puisque simultanément la taille moyenne de cette catégorie de ménages a clairement diminué tant pour des raisons démographiques (moins d'enfants) que de comportements¹² (de 5,4 à 3,9 personnes) : en 1920, 70 % de la population vivait dans ce type de ménages contre 54 % en 1990. L'analyse montre que globalement la diminution du poids de cette catégorie est due pour une petite moitié (45%) à l'évolution de la forme de la pyramide des âges, le reste s'expliquant par un effet « comportement ».

FIGURE 6 : RÉPARTITION DES MÉNAGES CALCULÉES DANS DIFFÉRENTES SITUATIONS

	Recensement 1920		Recensement 1990	
	"comportement" 1920	1920	1990	1990
"pyramide. des âges"	1920	1990	1920	1990
Ménages : total	100	100	100	100
Personnes seules < 45 ans	3	4	13	14
Personnes seules >= 45 ans	6	12	11	18
Couples sans enfant	16	16	28	27
Couples avec enfants	55	42	40	32
Familles monoparentales	13	18	4	5
Autres ménages	8	8	4	4
<i>effet démographique</i>	→		→	
<i>effet comportement</i>	→			

Les familles monoparentales étaient relativement nombreuses en 1920. En effet, pas loin d'un ménage sur sept (13,4%) était constitué d'une famille monoparentale. Actuellement, on observe qu'un ménage sur vingt (5,1%) est dans cette situation. Cette évolution n'est en aucun cas due aux modifications de la structure par âge de la population puisque, au contraire, l'effet « démographique » calculé va dans l'autre sens (+3%); l'effet « comportement » agit pleinement (-11%). Si le niveau élevé de la divortialité constitue le facteur explicatif prépondérant de la situation actuelle¹³, à l'époque, c'était la mortalité qui frappait particulièrement durement les familles. A titre d'illustration, un simple calcul¹⁴ montre que lorsque deux personnes de la génération 1870 se mariaient à l'âge de 20 ans, la probabilité pour que les deux conjoints soient encore en vie à 50 ans (en 1920) était de 66%. Un calcul similaire pour la génération 1940, qui a eu 50 ans en 1990, donne une probabilité de 92%. On observe qu'en 1920, les familles monoparentales cohabitaient assez souvent avec une tierce personne, un proche ou un domestique, par exemple (quatre fois sur dix, contre une sur dix en 1990).

Les *autres ménages* sont constitués de plusieurs personnes vivant ensemble, sans liaison de type parent-enfant, ou conjoint : étudiants vivant ensemble, frères et sœurs cohabitant, par exemple. On constate que ce mode de cohabitation, déjà relativement rare en 1920 (7,6%), est devenu deux fois plus rare (3,6% en 1990) exclusivement par changement de « comportement ».

¹² La proportion de ces ménages vivant sans tierces personnes passe de 62 % à 95 % en 1990.

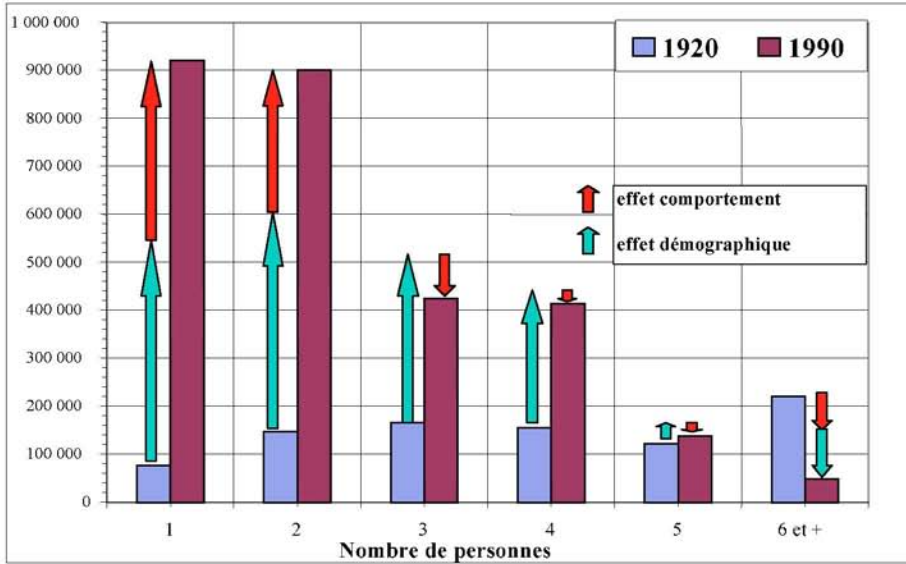
¹³ En Suisse, 97% des couples avec enfants étaient mariés en 1990. Voir à ce sujet : OFS (1996).

¹⁴ Menthonnex Jacques, Wanner Philippe (1998).

En conclusion

Pour terminer la présentation des résultats, il est utile de revenir à une description effectuée en terme de nombres absolus de ménages (Figure 7).

FIGURE 7 : MÉNAGES SELON LA TAILLE ET FACTEURS D'ÉVOLUTION ENTRE 1920 ET 1990 - SUISSE



Précédemment, l'effet démographique mis en évidence correspondait à l'impact du changement de la forme de la pyramide des âges sur la structure des ménages. Ici, le nombre de ménages par taille inclut aussi l'accroissement global de la population ; l'effet démographique incorpore donc cet accroissement.

A noter que, contrairement à l'effet « démographique », l'effet « comportement »¹⁵ est neutre sur le total des personnes : le nombre de personnes qu'il n'y a pas dans les grands ménages est équivalent à celui qui a en plus dans les ménages de une ou deux personnes.

On synthétisera les résultats de l'analyse en disant que, pour la Suisse, le nombre et la structure des ménages ont évolué au cours du XX^{ème} siècle pour trois raisons d'importance presque comparable :

- la population totale a augmenté ;
- la structure par âge de la population a vieilli ; ce qui a engendré une croissance relative des petits ménages (de une, deux et trois personnes) alors que les ménages de plus de cinq personnes ont fortement diminué ;
- la population a changé ses comportements en matière d'habitat ; la proportion des ménages de une -surtout- et deux personnes augmente au détriment des ménages de plus de cinq personnes. On soulignera que les jeunes vivent de plus en plus fréquemment seuls ou en couple sans enfant.

¹⁵ Le sens des termes « démographique » et « comportement » est décrit dans la 2^{ème} page.

BIBLIOGRAPHIE

- BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 1926 : Recensement fédéral de la population - Troisième fascicule - Statistiques des ménages, Berne, BFS, 149 p.
- MENTHONNEX J., 1996 : « Problèmes d'interprétation inhérents à l'usage de comparaisons ». Dans *Démographie et différences*. Colloque de Montréal de l'AIDELF, Paris, AIDELF, pp. 621-626.
- MENTHONNEX J., 1992 : « Un modèle de prévision de ménages pour la Suisse ». Dans *Ménages, familles, parentèles et solidarités*, Colloque de Aranjuez de l'AIDELF, Paris, AIDELF, PUF, 1996, Paris, pp. 141-154.
- MENTHONNEX J., WANNER Ph., 1998 : *Tables de mortalité longitudinales pour la Suisse - Générations 1980-1980*, Berne, OFS, 63 p.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 1994 : « L'évolution des ménages depuis 1920 », *Annuaire statistique de la Suisse - 1994*, Berne, OFS, pp. 32-34.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 1996 : *Ménages et familles : pluralité des formes de vie*, RFP 1990, Berne, OFS, 412 p.

ANNEXES

Brève présentation du modèle de perspectives de ménages¹⁶

Pour l'essentiel, le modèle suit la démarche retenue par la méthode des taux de chefs de ménage. Deux particularités rendent cependant son architecture originale :

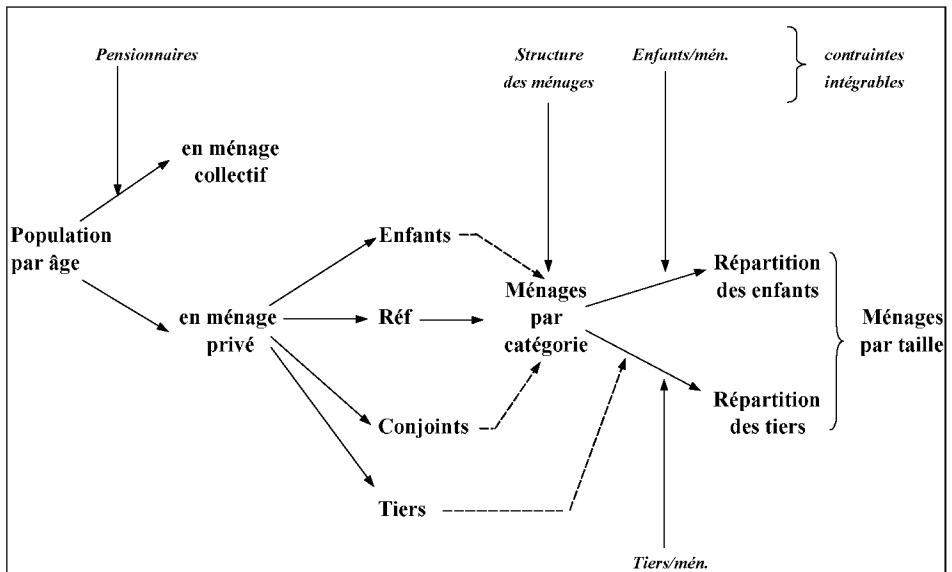
- Les taux utilisés, notamment ceux qui répartissent les personnes de référence selon des catégories de ménages, sont soumis à des contraintes, afin que le nombre total d'enfants, de conjoints et de "tiers" calculés soient les mêmes que ceux déterminés par la méthode des taux de membres de ménage. On évite ainsi un inconvénient de la méthode des taux de chefs.
- Par la démarche retenue, des étapes intermédiaires permettent d'intégrer des informations connues par le biais de statistiques annuelles ou d'enquêtes. C'est ainsi qu'on peut également établir une statistique de synthèse.

Au niveau des calculs, 24 catégories de ménages ont été retenues. Elles sont définies à partir de la combinaison de trois critères: l'âge de la personne de référence, la présence d'un conjoint, la présence d'enfant(s); dans ce dernier cas, l'âge du cadet intervient aussi.

Pour chaque catégorie, le modèle répartit les enfants, puis les "tiers", selon leur nombre dans le ménage. Cela permet alors d'en déduire la structure des ménages selon la taille.

Les catégories de ménages ont été définies de manière à ce que les problématiques d'activité et de logements puissent être particulièrement bien étudiées.

ANNEXE 1 : SCHÉMA DÉCRIVANT LE MODÈLE DE PRÉVISIONS



¹⁶ Pour plus d'informations : J. Menthonnex (1996).

ANNEXE 2 : MÉNAGES PAR CATÉGORIE - RÉSUMÉ

	RFP ¹		Évolution totale de 1920 à 1990	Moyennes ² évolution de 1920 à 1990	
	1920	1990		Effet démo.	Effet comport.
Ménages :					
Tous les ménages	883 346	2 841 850	1 958 504	1 443 947	514 557
1 personne	75 511	920 330	844 819	449 575	395 244
2 personnes	147 972	899 754	751 910	447 318	304 592
3 personnes	164 972	424 241	259 269	334 121	-74 852
4 personnes	155 102	413 171	258 069	262 110	-4 041
5 personnes	121 501	136 743	15 242	50 340	-35 098
6 et plus	218 416	47 611	-170 805	-100 340	-70 465
Structure des ménages :					
Tous les ménages	1,000	1,000	-		
1 personne	0,085	0,324	0,24	0,08	0,16
2 personnes	0,167	0,317	0,15	0,04	0,11
3 personnes	0,187	0,149	-0,04	0,05	-0,09
4 personnes	0,176	0,145	-0,03	0,02	-0,05
5 personnes	0,138	0,048	-0,09	-0,04	-0,05
6 et plus	0,247	0,017	-0,23	-0,15	-0,08
Tous les ménages	1,000	1,000			
Personnes seules	0,085	0,324	0,24	0,080	0,159
Réf. < 45 ans	34%	27%	-7%	0,011	0,102
Réf. ≥ 45 ans	66%	73%	7%	0,069	0,057
Couples sans enfant	0,157	0,266	0,11	-0,007	0,116
Réf. < 45 ans	28%	20%	-8%	-0,020	0,061
Réf. ≥ 45 ans	72%	80%	8%	0,013	0,055
Couples avec enfants	0,547	0,324	-0,22	-0,100	-0,124
1 enfant	25%	52%	27%	0,054	-0,063
2 enfants	27%	35%	8%	0,011	-0,018
3 et plus	48%	13%	-35%	-0,165	-0,042
Familles monoparentales	0,134	0,051	-0,08	0,027	-0,110
1 enfant	57%	77%	20%	0,035	-0,079
2 et plus	43%	23%	-20%	-0,008	-0,032
Autres ménages	0,076	0,036	-0,04	0,000	-0,041
¹ Recensement fédéral de la population, OFS					
² Moyenne entre les deux situations extrêmes, c'est-à-dire :					
- entre effets démographiques calculés sur la base des taux 1920, puis 1990 ;					
- entre effets comportements calculés sur la base de la population 1920, puis 1990.					